

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 26 mai 2020

Délibération n°40-2020

Point 4.9.6

### Point 4.9.6 de l'ordre du jour

#### Prolongation de l'année universitaire 2019-2020

#### EXPOSE DES MOTIFS :

La CFVU de l'Université de Strasbourg, en sa séance du 26 février 2019, a voté un calendrier d'année universitaire 2019-2020 prévoyant la fin de celle-ci au 30 septembre.

La fermeture d'un grand nombre d'organismes (entreprises, associations, laboratoires...) durant plusieurs semaines a entraîné la suspension, voire l'interruption, ou le report de stages, lorsque ceux-ci ne pouvaient se poursuivre en télétravail.

Partout où c'était possible, les stages ont été poursuivis en télétravail, ou remplacés par d'autres modalités de validation des UE, comme un rapport de synthèse bibliographique.

Toutefois, certains étudiants, souhaiteraient pouvoir malgré tout effectuer un stage en particulier dans une optique de préparation à l'insertion professionnelle.

**Il est proposé au Conseil d'administration de prolonger l'année universitaire 2019/2020 jusqu'au 15 décembre 2020 pour les formations suivantes (liste exhaustive, limitative) :**

Composante	Mention	Parcours, le cas échéant
Faculté des arts	M2 Design	Design projet Multimédia
	M2 Cinéma et audiovisuel	Coproduction internationale
CEIPI	M2 Droit de la propriété intellectuelle	Droit de la propriété intellectuelle et valorisation des biens immatériels
		Droit de la propriété intellectuelle et commerce international
		Droit de la propriété intellectuelle et activités culturelles
CUEJ	M2 Journalisme	Journalisme
EOST	3A d'école ingénieur	
	M2 Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Ingénierie et géosciences pour l'environnement
Sciences Po	M2 Études européennes et	Politiques européennes et affaires publiques

<b>Strasbourg</b>	internationales	Politiques européennes et franco-germaniques
		Sécurité de l'Europe et stabilité internationale
	M2 Science politique	Politique et gestion de la culture
	Droit	Droit de l'économie et de la régulation en Europe
	Administration publique	Management et gestion publics
		Carrières et action publique
	Relations internationales	Négociations et expertises internationales
		Les frontières : coopérations et conflits
		Mondialisation et enjeux transnationaux
	Science politique	Communication publique et institutionnelle
	Finance	Finance d'entreprise et pratique des marchés financiers
Finance	Stratégie et finance d'entreprise en Europe	
Administration publique	Administration locale et régionale en Europe	
<b>Télécom Physique</b>	3A école d'ingénieur	
	M2 Optique, image, vision, multimédia	tous les parcours
<b>Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion</b>	M2 Droit de l'environnement et de l'urbanisme	
	M2 Droit des affaires	tous les parcours
	M2 Droit des libertés	tous les parcours
	M2 Droit du patrimoine	tous les parcours
	M2 Droit européen	tous les parcours
	M2 Droit international	
	M2 Droit notarial	
	M2 Droit pénal et sciences criminelles	tous les parcours
	M2 Droit privé	tous les parcours
	M2 Droit public	tous les parcours
	M2 Droit	tous les parcours
	M2 Administration économique et sociales	tous les parcours
M2 Droit social		
<b>Faculté de géographie et d'aménagement</b>	LPro Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	Protection de l'environnement, gestion des eaux urbaines et rurales
	M2 Géomatique	Observation de la terre et géomatique
	M2 Géographie, aménagement, environnement et développement	tous les parcours
	M2 Urbanisme et aménagement	tous les parcours
<b>Faculté des langues</b>	M2 Didactique des langues	tous les parcours
	M2 Traduction et interprétation	CAWEB

		Technologies des langues
		Traduction professionnelle, domaines de spécialité
	M2 Langues et sociétés	Communication internationale
		Intelligence économique et gestion du développement international
		Management de projets de coopération de l'Union européenne
<b>UFR de Mathématique et Informatique</b>	M2 Informatique	tous les parcours
	M2 Actuariat	tous les parcours
	M2 Mathématiques et applications	tous les parcours
<b>Faculté des sciences économiques et de gestion</b>	M2 Qualité, hygiène, sécurité	Management de la qualité
	M2 Gestion de la production, logistique, achats	Gestion industrielle et innovation
	M2 Management et commerce international	Management des projets internationaux
	M2 Analyse et politique économique	tous les parcours
	M2 Management de l'Innovation	Management et ingénierie de la créativité
<b>IUT d'Haguenau</b>	Lpro Métiers du numérique	conception, rédaction et réalisation web
<b>INSPE</b>	Lpro Métiers de la GRH	
	Sciences de l'éducation	Conception, formation, technologie
	Information, communication	Communication scientifique
<b>Faculté des sciences historiques</b>	M2 Archéologie	tous les parcours
	Lpro Guide-conférencier	
<b>ESBS</b>	M2 Biotechnologie pharmaceutique	Tous les parcours
<b>IUT Robert Schuman</b>	Licence professionnelle - "Métiers de la communication: publicité"	"Métiers de la publicité"
<b>Faculté des lettres</b>	Master mention "Lettres"	"Métiers de l'édition"

Cependant, afin d'éviter que des étudiants qui ont préparé une insertion professionnelle ou d'autres projets d'études dès l'été ou l'automne soient lésés par ce changement, cette prolongation ne pourra en aucun cas être imposée aux étudiants. **Ceux-ci s'ils le souhaitent, doivent pouvoir valider leur semestre, et donc leur année et leur diplôme, dans le calendrier initialement prévu**, quitte à valider une UE de stage par une autre modalité qui leur aura été annoncée par leur responsable pédagogique.

De la même manière, il est rappelé que conformément à la réglementation en vigueur, **la durée totale du stage sur l'ensemble de la période concernée (septembre 2019 à décembre 2020) ne peut en aucun cas dépasser la durée de 6 mois**. Les règles classiques relatives à la gratification continuent de s'appliquer.

**L'étudiant restant inscrit au titre de l'année universitaire 2019/2020, aucun droit d'inscription n'est dû.** Le jury de la formation devra se réunir pour statuer sur la situation de l'étudiant à l'issue de cette prolongation. L'étudiant sera, le cas échéant, diplômé au titre de l'année universitaire 2019/2020.

L'attention des étudiants demandant à bénéficier du dispositif devra impérativement être attirée sur le fait que **le CROUS ne prolongera ni le bénéfice des bourses, ni celui de la mise à disposition de logements.**

**Par 23 voix pour, la CFVU a approuvé la prolongation de l'année universitaire 2019-2020, en y ajoutant en séance les trois formations suivantes en bleu dans le tableau ci-dessus :**

- **Master 2 mention Biotechnologies, parcours Biotechnologie pharmaceutique**
- **Master 2 mention Droit, tous les parcours**
- **Master 2 mention Administration Economique et Sociales, tous les parcours**

**Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la prolongation de l'année universitaire 2019-2020.

**Résultat du vote :**

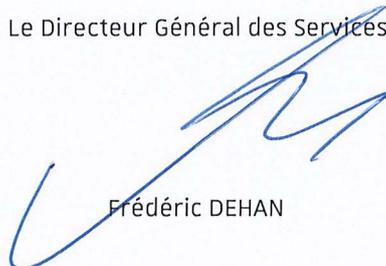
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	32
Nombre de voix pour	29
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
N'ont pas pris part au vote	3

**Destinataires :**

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

Fait à Strasbourg, le 3 juin 2020

Le Directeur Général des Services



Frédéric DEHAN